

## **Déclaration de la Conférence des Groupements Départementaux réunie à Limoges du 2 au 5 octobre 2017**



***Réunie du 2 au 5 octobre 2017, à Limoges, la Conférence nationale des secrétaires des groupements départementaux de la fédération des personnels des services publics et de santé FORCE OUVRIERE a adopté la présente déclaration.***

La Conférence rappelle son indéfectible attachement à la Charte d'Amiens plus que jamais d'actualité et seul moyen de défendre efficacement les intérêts particuliers et moraux des salariés actifs, chômeurs et retraités. C'est pourquoi, elle s'inquiète du projet visant, dans le cadre du CESE, à transformer les organisations syndicales en colégislateurs.

Ce rappel de la préservation du cadre de l'indépendance est essentiel, au moment où les premières mesures prises par le gouvernement MACRON indiquent clairement le cap qu'il s'est fixé : coupes budgétaires dès 2017, suppression de dizaines de milliers d'emplois aidés, réduction de postes dans les trois versants de la fonction publique, baisse des APL, augmentation de la CSG de 1,7 points, gel du point d'indice et sa différenciation dans les trois fonctions publiques, rétablissement du jour de carence, annonce d'une loi de programmation des finances publiques, nouveau plan triennal

d'économies imposées aux hôpitaux, gel de la dotation globale de financement pour les collectivités locales, ....

D'autres contre-réformes sont en préparation : assurance chômage, formation professionnelle, retraites... Toutes s'inscrivent dans la volonté de détruire les services publics républicains, de faire disparaître les garanties collectives et tous les acquis arrachés par les salariés et leurs syndicats.

D'ores et déjà, les ordonnances, dont nous demandons le retrait, poursuivent et aggravent la Loi El KHOMRI, ainsi que la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes pour que l'entreprise soit le niveau essentiel de définition de toutes les questions relatives au droit du travail.

### **Organiser la résistance pour refuser et combattre l'austérité**

Dans ce contexte, la Conférence des GD se félicite des positions et de l'action menée par la Fédération, qui constituent autant de points d'appui pour les combats engagés par nos syndicats qui sont déterminés à poursuivre et

amplifier l'action syndicale de construction du rapport de force, par l'action commune à chaque fois que cela est possible pour :

- Mettre fin aux politiques d'austérité ;
- Préserver et renforcer le service public républicain et de proximité ;
- Rejeter la loi travail El KHOMRI et son amplification avec les ordonnances Macron ;
- Préserver la hiérarchie des normes en matière de négociation collective comme le paritarisme ;
- Bloquer les contre-réformes territoriales et hospitalières.

La Conférence apporte son soutien aux actions menées par nos syndicats. Elles s'inscrivent dans la poursuite du combat mené durant 5 mois contre la loi Travail et dans notre appel à la grève et à la manifestation nationale à Paris le 7 mars 2017.

Elle se félicite de cette manifestation nationale, avec le succès de la mobilisation de l'ensemble de nos structures. Nous avons réuni 35 000 manifestants, dont 20 000 sous les bannières FO à Paris !

Depuis, force est de constater que dans les établissements et les collectivités se développe et se poursuit la mobilisation pour préserver les acquis et résister aux tentatives de reculs impulsées par la politique d'austérité décidée par le gouvernement précédent et aggravées par le gouvernement actuel.

### **Combattre les attaques sans précédent contre le service public**

Dans le même temps, les collectivités et leurs agents subissent les effets dévastateurs des contre-réformes territoriales et de la baisse de la dotation globale de fonctionnement, quand les établissements de santé sont déstructurés et désorganisés par la poursuite de la loi TOURAINE, avec ses 136 GHT couplée au plan triennal d'économies, qui sont synonymes de fermetures de lits et services et de réduction d'effectifs.

Pour les collectivités territoriales, ces mesures ont pour conséquence des fusions de collectivités et/ou de services. Cela amplifie la réduction des services publics de proximité et dégrade les conditions de travail des agents.

De leur côté, les EHPAD subissent de plein fouet la nouvelle « réforme » de la tarification et la convergence imposée aux tarifs « soins » et « dépendance » qui aboutit à la suppression de 2 à 3000 postes. A cet égard, la fédération entend faire de la conférence de défense des EHPAD du 16 novembre à Paris un succès tant en ce qui concerne le nombre de délégués présents, qu'en termes d'aide à l'action revendicative pour obtenir le renforcement des effectifs, en particulier le ratio de un pour un.

Dans nos deux versants territorial et hospitalier, comme dans les secteurs affinitaires, les personnels, avec FO, s'opposent aux conséquences de l'austérité budgétaire et de la baisse des dépenses publiques, décidée au nom des sacro-saints critères européens des 3% de déficit. Cette politique affaiblit les structures par la suppression de postes ; le rôle et les missions du service public en sont amoindris, voire supprimés comme le prévoit le ministre de l'action publique.

### **Le 10 octobre par la grève et la manifestation, nous réaffirmerons nos revendications**

La Conférence dénonce les orientations des projets de Loi de Finances pour 2018 et du PLFSS 2018 qui vont accroître les suppressions d'emplois en réduisant les moyens, ce qui conduit nécessairement à l'abandon de missions de service public.

Elle condamne le gel des dotations d'Etat aux collectivités locales.

Concernant la protection sociale, la Conférence considère que la Sécurité sociale doit rester fondée sur la cotisation sociale, socle du salaire différé, qui confère aux travailleurs un droit de propriété. La prise en charge de la dépendance doit se faire dans le cadre de la sécurité sociale, afin de ne pas laisser la place au secteur assurantiel privé, source d'inégalités importantes.

**La Conférence appelle tous les syndicats de la Fédération à se saisir de la journée de grève et de manifestations du mardi 10 octobre pour organiser le rapport de force contre toutes les mesures dirigées contre les fonctionnaires et plus largement les salariés.**

- Pour l'augmentation générale des salaires et de 16 % du point d'indice ;
- Contre toute différenciation du point d'indice en fonction du versant ;
- Contre l'augmentation de la CSG ;
- Contre toute suppression de postes ;
- Pour l'embauche des emplois aidés et contractuels sur postes statutaires ;
- Pour la défense des régimes de retraites du Code des pensions et de la CNRACL ;
- Pour la défense du Statut général et des statuts particuliers ;
- Contre la réintroduction du jour de carence dans la fonction publique ;
- Pour l'abrogation des « réformes » territoriales et hospitalières.

**Nous ne lâchons rien !**

**Contre les ordonnances, la conférence est déterminée à défendre les droits des salariés en préparant la mobilisation interprofessionnelle avant la ratification des ordonnances**

Pour la Conférence, l'action de FO doit se poursuivre dans la continuité du combat mené pour la défense des garanties collectives, du Code du Travail, des conventions collectives et des Statuts, comme nous l'avons fait en 2016.

La Conférence ne peut accepter l'inversion de la hiérarchie des normes. De même, elle ne peut accepter :

- La création d'une instance unique du personnel (délégué du personnel, comité d'entreprise, CHSCT) qui diminue le nombre de délégués dans les entreprises ;
- La facilitation considérable des licenciements par la généralisation du « CDI » de chantier ;
- Le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement ;
- La réduction des possibilités de contestation par les salariés ;
- La fin du monopole syndical dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Plus que jamais, la Conférence exige l'abrogation de la Loi Travail et des ordonnances MACRON qui ont dépassé les lignes rouges et sont à l'opposé des revendications FO.

Aussi la Conférence se félicite de la résolution

du CCN du 29/09/17, votée à l'unanimité moins 20 abstentions qui déclare que **« compte tenu de la gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs et les droits sociaux (décrets de mise en œuvre des ordonnances, assurance chômage, formation professionnelle, service public, retraites), le CCN considère qu'une mobilisation interprofessionnelle avant la ratification des ordonnances est nécessaire. Il donne mandat à la CE et au bureau confédéral pour prendre toutes les dispositions et initiatives dans ce sens, y compris en lien avec les autres confédérations syndicales ».**

C'est ce qu'attendaient avec impatience nos structures syndicales, nos militants et nos adhérents.

**Développer le syndicalisme libre et indépendant et préparer les élections professionnelles de décembre 2018**

Dans cette situation inédite, la Conférence a pris la dimension des élections professionnelles dans la fonction publique de décembre 2018. Plus de 5,2 millions d'électeurs voteront dans les trois versants de la fonction publique. La place et le rôle de FORCE OUVRIERE pour défendre le service public républicain, la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale et ses agents impliquent la mobilisation de tous.

Le renforcement et le développement, par la création de nouvelles implantations syndicales partout où cela est possible, sont des objectifs communs pris par la Conférence. Cette orientation concourt à la préparation du rapport de force pour défendre partout les revendications, dont la priorité reste l'augmentation générale des salaires, la défense des services publics et des Statuts, à laquelle l'emploi et les retraites sont liés.

Enfin, la Conférence se félicite de l'accroissement du nombre d'adhérents et du nombre d'implantations de syndicats FO dans les secteurs couverts par notre fédération. Ce développement est le fruit de notre attachement indéfectible au syndicalisme revendicatif libre et indépendant qu'incarne la Cgt-FO.

La Conférence a conclu ses travaux par cette déclaration qui exprime la détermination de Force Ouvrière à ne rien lâcher sur les revendications et à tout mettre en œuvre pour résister à la régression sociale et combattre toutes les mesures dirigées contre les droits sociaux.

**Vive l'indépendance syndicale et les revendications !**  
**Vive la Confédération Force Ouvrière !**  
**Vive la Fédération des personnels des services publics et de santé !**

**Vive Force Ouvrière**

Déclaration adoptée à l'unanimité  
Limoges, le jeudi 5 octobre 2017.

